

La Conférence des grandes écoles félicite Geneviève Fioraso pour sa nomination en tant que Secrétaire d'Etat, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

La Conférence des grandes écoles adresse à Geneviève Fioraso ses félicitations pour sa nomination au poste de Secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et profite de cette occasion pour rappeler le poids des écoles dans l'enseignement supérieur français et faire part de ses préoccupations sur la mise en œuvre, dans les territoires, de la loi du 22 juillet.

Philippe Jamet, président de la CGE, rappelle que « **les Grandes écoles représentent plus de 40% des diplômés de grade master et qu'elles sont très désireuses de contribuer activement au renforcement des politiques de site** voulues par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche promulguée le 22 juillet dernier. »

La CGE s'inquiète cependant des projets de statuts des COMUE qui commencent à remonter des régions, considérant « **que plusieurs d'entre eux marquent un déséquilibre au détriment des Ecoles**, tant dans la définition du projet partagé, que du tour de table réalisé et des modalités de gouvernance proposées ».

Philippe Jamet souhaite que l'État stratège, « conformément à la lettre et à l'esprit de la loi, veille à rétablir ces équilibres afin que les établissements, qu'ils soient Universités ou Ecoles, publics ou privés puissent, dans un réel climat de confiance et dans un véritable dialogue, faire converger leur efforts au bénéfice des étudiants et de l'intérêt général ».

Le président de la CGE espère « **poursuivre un dialogue constructif avec le nouveau cabinet et l'administration du Ministère** » et demande une entrevue à la nouvelle Secrétaire d'état.

A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 215 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 215 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 lucille.simon@tbwa-corporate.com

André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 – andre.bismuth@cge.asso.fr